



Fondation en faveur des adultes  
en difficultés sociales

## À tous nos partenaires

La Chaux-de-Fonds, le 10 octobre 2023

### Fermeture du Foyer de Prébarreau Évolution du concept d'accompagnement de la FADS

Mesdames, Messieurs,

Depuis de nombreuses années, notre fondation et vos institutions collaborent dans le cadre de l'accompagnement des adultes en difficultés sociales du canton de Neuchâtel.

Par ce courrier, nous souhaitons vous transmettre des informations sur l'avancement du projet de réorganisation actuellement en cours au sein de la FADS.

La FADS travaille depuis plusieurs mois à l'adaptation de son modèle d'accompagnement afin de l'inscrire plus en adéquation avec l'évolution des profils des populations accueillies ces dernières années.

En effet, l'émergence de nouveaux profils au sein de nos structures d'hébergement dans un contexte institutionnel pensé en 2016 (hébergements différenciés) et n'ayant pas évolué depuis, nous a incité à revisiter nos prestations et tenter d'apporter une réponse à l'augmentation du sentiment d'insécurité émergeant à la fois chez les professionnels et les bénéficiaires présents au sein des hébergements collectifs.

En parallèle, l'obligation de quitter le bâtiment accueillant le Foyer de Prébarreau au plus tard à fin 2023, nous a donné une opportunité supplémentaire pour entrer dans une démarche de réorganisation et revoir, par la même occasion, l'articulation de nos structures d'accueil.

Aussi, au terme d'une phase d'étude qui a duré plusieurs mois, lors de laquelle nous avons entre autres pu objectiver l'évolution des problématiques socio-sanitaires rencontrées par nos bénéficiaires depuis 2016, notre fondation s'est finalement orientée vers un concept d'accompagnement s'inspirant du dispositif *Le logement d'abord (Housing First)*.

Ce dispositif, qui implique une inversion du paradigme de prise en charge classique, consiste avant toute chose à ne plus considérer l'accès au logement individuel comme une *récompense*, obtenue au terme d'un parcours d'acquisition de compétences, mais comme un *point de départ* autour duquel construire le projet d'accompagnement.

Basé sur le *modèle du rétablissement et du développement du pouvoir d'agir*, ce dispositif abandonne la logique dite *par paliers* et permet ainsi aux bénéficiaires qui en font la demande, d'accéder au logement avec des prérequis minimaux, contrairement au modèle de prise en charge classique qui exige des bénéficiaires des compétences avérées d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.



Fondation en faveur des adultes  
en difficultés sociales

Cette nouvelle vision de l'accompagnement offre ainsi l'opportunité à chaque personne en situation de handicap social d'avoir accès au logement en s'inscrivant dans une démarche d'autodétermination et s'insère, de par son essence et de manière concrète, dans la volonté cantonale de promouvoir l'inclusion des personnes en situation d'handicap (LinCa).

De plus, le canton, au travers du Service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA), est partie prenante dans le projet de par sa présence au COPIL et autres séances de travail communes.

Sur le plan structurel, la fondation garde l'entier de ses capacités d'accueil, seule leur répartition entre logements individuels et collectifs est repensée en faveur d'une augmentation des possibilités d'accueil en studio, conformément au nouveau concept.

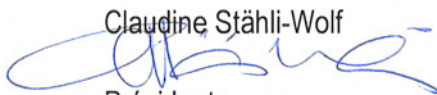
La FADS continue ainsi d'assumer son mandat d'accueil d'urgence et de réinsertion par le logement, et poursuivra également l'accueil des personnes présentant les mêmes difficultés que celles actuellement accompagnées au sein du Foyer de Prébarreau.

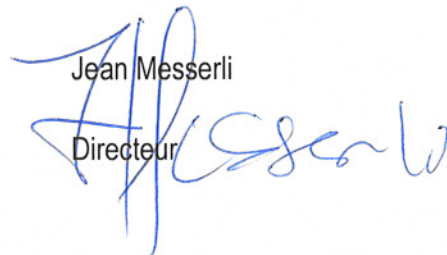
Concrètement, dans l'attente d'investir un bâtiment plus adapté, l'Hébergement Feu-Vert (Chaux-de-Fonds) augmentera ses capacités d'accueil à hauteur de cinq chambres supplémentaires d'ici fin octobre 2023 (22 places au total). Cette augmentation vise à compenser, en partie, la diminution des capacités d'accueil en collectif due à la fermeture du Foyer de Prébarreau. L'Hébergement du Rocher (Neuchâtel) conserve sa capacité d'accueil de 15 places.

En parallèle, le volume des studios loués par la FADS comportera treize studios supplémentaires, qui seront répartis entre le haut et le bas du canton (à terme, il est prévu de louer 60 studios).

Nous restons à votre disposition en cas de besoin d'un complément d'informations.

En vous remerciant de l'attention portée à notre courrier, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, Chères et Chers partenaires, nos salutations les meilleures.

Claudine Stähli-Wolf  
  
Présidente

Jean Messerli  
  
Directeur